

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER ET D'AMÉNAGEMENT DE MAYOTTE

enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et à la cessibilité des parcelles, en vue de la réalisation d'une centrale énergétique, d'une déchetterie et d'une station de traitement des eaux usées dans la zone des Badamiers

Annonce n° 542
Type Enquête publique
Parution web 25/03/2025
Parution print 25/03/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

ENQUETE PUBLIQUE

Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et à la cessibilité des parcelles, en vue de la réalisation d'une centrale énergétique, d'une déchetterie et d'une station de traitement des eaux usées dans la zone des Badamiers, commune de Dzaoudzi-Labattoir, se déroulera :

**du lundi 24 mars au mardi 22 avril 2025 inclus
à la mairie de Dzaoudzi-Labattoir**

Le dossier d'enquête publique conjointe sera consultable sur le site internet de la Préfecture de Mayotte à l'adresse suivante : <https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2025/Enquete-publique-Centrale-energetique-dechetterie-et-station-de-traitement-des-eaux-usees>

Les permanences se tiendront à la mairie de Dzaoudzi-Labattoir, aux dates et heures suivants :

le mercredi 26 mars 2025, de 08h30 à 11h30;
le jeudi 27 mars 2025, de 08h30 à 11h30;
le mercredi 09 avril 2025, de 08h30 à 11h30;
le mercredi 16 avril 2025, de 08h30 à 11h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra exprimer ses observations et propositions sur le registre d'enquête mis à disposition au sein de la mairie de Dzaoudzi-Labattoir aux heures d'ouverture habituelles :

Du Lundi au Jeudi : de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Le Vendredi : de 7h00 à 12h00

Le public pourra également s'exprimer par courrier adressé à la mairie de Dzaoudzi-Labattoir, à l'attention du commissaire enquêteur et portant a minima la mention « *Enquête publique conjointe – centrale énergétique, déchetterie, station de traitement des eaux usées* », ainsi que par courriel à l'adresse : pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr

Le Préfet,
délégué du Gouvernement